

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P2. Météo

P2. Colza

P8. Tournesol

A RETENIR

Colza :

- Mise en place des pièges dans les colzas (cuvettes jaunes enterrées, pièges à limace) pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
 - Peu de dégâts de petite altise pour le moment, mais à surveiller de près dès la levée.
 - Rester vigilant vis-à-vis des limaces.
-

Météo

Prévision à 7 jours :

MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22	VENDREDI 23	SAMEDI 24	DIMANCHE 25	LUNDI 26
						
10° / 26°	12° / 22°	8° / 26°	11° / 26°	14° / 30°	11° / 22°	8° / 25°
▲ 15 km/h	▶ 10 km/h	▼ 5 km/h	◀ 20 km/h	◀ 20 km/h	◀ 10 km/h	▶ 10 km/h

(Source : Météo France, Montréal (89), 20/08/2024 à 10h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



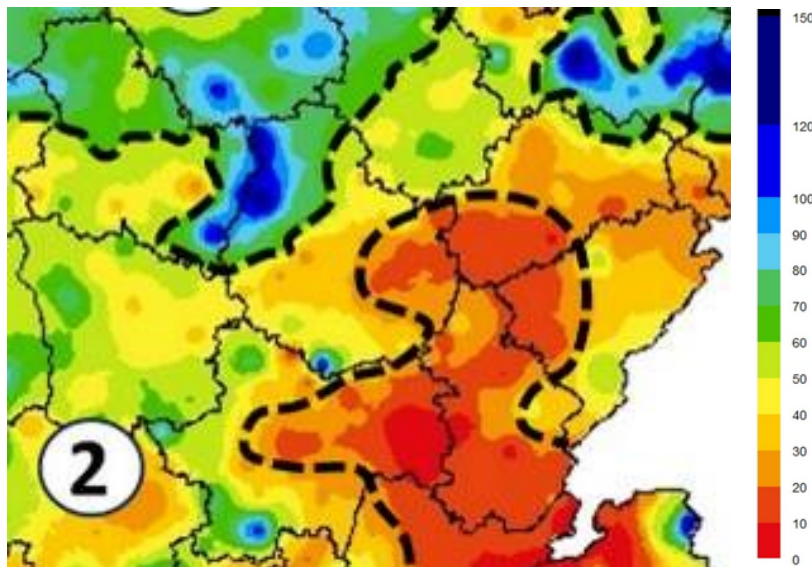
COLZA

RESEAU 2024-2025

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté est en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 7 parcelles.

Stade des colzas

Les pluies de l'été se placent dans la continuité de la dernière campagne avec des cumuls toujours importants. Néanmoins un gradient se dessine : le nord-ouest de la région a été particulièrement arrosé depuis de la mi-juillet alors que le sud-est est dans une période plutôt sèche.



Cumul de pluies (mm) du 20/07/2024 au 04/08/2024 – Météo France et Terres Inovia

Les semis ont débuté minoritairement la dernière semaine de juillet dans les sols superficiels. Ils se sont vraiment développés à partir du 5 août dans les sols ressuyés et jusqu'aux pluies.

Les orages du 12-14 août et/ou du 17-18 août participent à une levée rapide et homogène des parcelles implantées.

Les semis sont amenés à se poursuivre dès que l'entrée dans les parcelles sera de nouveau possible.

Les stades s'échelonnent de la « graine en terre » (pour les derniers semis) au stade cotylédons à 2 feuilles étalées pour les implantations d'août (selon les pluies et préparations de sols).

Les tout premiers colzas semés en juillet atteignent 3-4 feuilles.



Colza semé le 14/08 – L. Le Dilavrec, CA89



Colza semé le 08/08 – P. Chopard, CA39

Localisation, stade et variété des parcelles du réseau d'observation en cours de construction :

Commune	Département	Variété	Date de semis	Stade au 20/08/2024
MEURSAULT	21	ZIDANE	12/08/2024	A (cotylédons étalées) / 50%
SAINT-LOUP	39	DK PLACID	08/08/2024	B2 (2 feuilles étalées) / 80%
NEUVILLEY	39	LG AVENGER	17/08/2024	SEMIS / 100%
MONTBARREY	39	HOSTINE + KWS FELICIA-	15/08/2024	SEMIS / 100%
SERMANGE	39	ES MAMBO	13/08/2024	A (cotylédons étalées) / 100%
LA LOYE	39	INCONNU	13/08/2024	A (cotylédons étalées) / 100%
ANNOIRE	39	INCONNU	16/08/2024	SEMIS / 100%

Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

Pièges à limaces :

Pièges à limaces (Terres Inovia)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol

Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



Cuvette enterrée (illustration Terres Inovia)



L. Jung, Terres Inovia

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



Cuvette en végétation (illustration Terres Inovia)

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.



Morsures d'altises, E. Joudelat (CA89)



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.

Observations :

Parcelles	% de pieds avec morsures	% de surface foliaire détruite
MEURSAULT (21)	0	-
SAINT-LOUP (39)	5	1
SERMANGE (39)	0	0
LA LOYE (39)	0	0

Les premières morsures sont observées, dans de faibles proportions en fréquence et en intensité. Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque.

Hors réseau, quelques attaques significatives sont rapportées en Haute Saône.

Aucune capture n'est signalée en cuvette. Quelques petites altises peuvent être visibles sur la végétation.

Analyse du risque :

- **pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée**, le risque est faible.



- **pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3-4 feuilles**, le risque est faible à moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.



Remarque : afin ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) avant de détruire les repousses.

Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles, d'autant plus que la campagne 2023-2024, humide, a été favorable à l'entretien et au développement des populations. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

Observations :

Dans le réseau, quelques légers dégâts sont signalés à SAINT LOUP (39).

Analyse du risque :

Les colzas sont tous dans la période de risque. Un suivi régulier (observations, pièges) est indispensable.

Pour les parcelles avec de nombreux résidus (pailles restituées, absence de travail du sol ...) ou un sol motteux (travail du sol en conditions humides, ...), le risque est élevé.



Dans les autres situations, le risque est moyen compte tenu de l'humidité des sols.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Criquets italiens

Comme les années précédentes, ils sont localement observés hors réseau (sud Yonne) et entraînent quelques pertes de pieds. Les situations avec peu de travail du sol leur semblent favorables.

Adventices

Pour le moment, les repousses de céréales sont présentes en quantité limitées. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas pour l'accès à l'eau.



TOURNESOL

RESEAU 2024-2025

Les stades dépendent des dates de semis et de la précocité variétale. Le climat frais depuis le mois d'avril n'a été pas été favorable à une avancée rapide des stades, qui s'échelonnent aujourd'hui entre la floraison (F3.5) et la maturation (M0 à M2).

Quelques traces de maladies ont été observées cet été (4 parcelles visitées entre fin juillet et début aout) :

- 90% des plantes avec présence de phomopsis sur feuille à BUXY (71) sur la variété P63HH165
- 1% des plantes avec alternaria à ROUY (58) sur la variété P64HE133.

Récoltez au bon stade



L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.

Photo : Terres Inovia

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.